

PROVINCE DE QUÉBEC39^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 21 MAI 2010

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 21 mai 2010

Aujourd'hui, à onze heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 84 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie relativement à la fiabilité du transport d'électricité

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.